

# GUIDE DE L'ÉTUDIANT·E

## Cheminement académique et démarches administratives – 1<sup>er</sup> cycle

2024-2025

Département des littératures de langue française

Jacques Henripin Julie Hlavacek-Larrondo Peter Jac  
ndergi Maurice L'Abbé Benoît Lacroix David Lafreniè  
amille Laurin Denis Lazure Gilles R. Lefebvre Sonia L  
e Frère Marie-Victorin Jean-Claude Marsan Brian Ma  
marquette Jacques-Yvan Morin Laurent Mottron Thor  
se Paquet-Sévigny Jacques Parizeau Philippe Poulla  
é Prévost Guy Rocher Hans Selye Livia Thür Rodrigu  
arie-Joëlle Zahar Louise Arbour Denys Arcand Carlo  
étan Barrette Michel Bastarache Yves Beauchemin  
our Jean-Jacques Bertrand Mathieu Beck-Côté App  
ssa Luc Brisson Denis C  
rie Julie Demers Marie D  
essis Fatima El Faquir Bra  
ier Louise Fréchette Jea  
eau Ian Goodfellow Lom  
in Michel Jean Michaëlle  
Johnson Pierre-Marc Jo  
r Blanche Lamontagne-  
e Corinne Le Quéré And  
de Charles Mallory Guilla  
Claude Meunier Anne Mo

Université   
de Montréal  
et du monde.

# TABLE DES MATIÈRES



Présentation

02

---

Répertoire du Département

---

03

Personnes ressources au  
DIIIF

04



---

Informations utiles et repères

---

05



---

Programmes de 1er cycle et parcours

---

07

---

Les cours et l'inscription

---

08



---

Les examens et les travaux

11

## PRÉSENTATION



« Pour l'interdisciplinarité, la diversité des cours et des corpus, pour le corps professoral inspirant, dont certains membres sont à mes yeux des phares, j'ai choisi le Département des littératures de langue française de l'UdeM. »

– Rose Carine Henriquez, diplômée du baccalauréat en littératures de langue française

### Objectif

Ce document sert de guide aux étudiantes et étudiants de 1<sup>er</sup> cycle en littératures de langue française<sup>1</sup>. Il contient des informations importantes relatives au cheminement académique et aux démarches administratives<sup>2</sup>. Il contient également des liens utiles et des repères pour les étudiantes et étudiants nouvellement inscrits.

#### Points abordés dans ce guide :

- Répertoire du Département des littératures de langue française et personnes ressources
- Informations utiles et repères
- Programmes de 1<sup>er</sup> cycle en Littfra
- Les cours et l'inscription
- Les examens et les travaux

#### Ce document ne répond pas à vos questions ? D'autres ressources sont à votre disposition :

- [Site web du Département des littératures de langue française](#), pour plus de détails sur l'ensemble des programmes et autres informations utiles
- [Questions fréquentes](#) – Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE)
- [Règlement des études de premier cycle](#), pour des questions relatives à l'admission et aux études
- [Guide des ressources étudiantes](#), pour des questions relatives au soutien à la réussite, à l'aide financière, à la santé physique et mentale, ainsi qu'à l'expérience étudiante

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> cycle est la première étape de l'enseignement universitaire, lequel en comporte trois. Il prépare aux études supérieures (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles), ou au marché du travail.

<sup>2</sup> Ce guide a été réalisé par [Laure Sarah Ethier](#), conseillère à la réussite étudiante. L'information contenue dans ce guide provient de sites Web institutionnels, départementaux, regroupements étudiants, ou autres services destinés à la communauté étudiante.

## RÉPERTOIRE DU DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE

### Personnel administratif

Pour toute question concernant votre cheminement académique, ou pour recevoir de l'aide, vous pouvez contacter le personnel administratif de votre Département.



NOM	TITRE
<a href="#">Lisane Breton</a>	Technicienne en gestion des dossiers étudiants (1 <sup>er</sup> cycle)
<a href="#">Laure Sarah Ethier</a>	Conseillère à la réussite étudiante
	Technicienne en coordination du travail de bureau
<a href="#">Emma Delbart</a>	Technicienne en gestion des dossiers étudiants (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles)
<a href="#">Odile Ouellet</a>	Agente de secrétariat
<a href="#">Salomon Yeo Vrogan</a>	Technicien en administration

### Direction du Département

NOM	TITRE
<a href="#">Jacques Perreault</a>	Directeur intérimaire et professeur titulaire
<a href="#">Linda Lamarre</a>	Adjointe à la directrice

### Responsables de programmes

NOM	TITRE
<a href="#">Martine-Emmanuelle Lapointe</a>	Professeure agrégée et responsable des cycles supérieurs
<a href="#">Andrea Oberhuber</a>	Professeure titulaire et responsable du 1 <sup>er</sup> cycle

### Corps professoral

NOM	SPÉCIALISATION
Stéphanie Bernier	Archive littéraire, filiations intellectuelles
Jeanne Bovet	Voix au théâtre, histoire du théâtre
Jean-Simon DesRochers	Création littéraire, théories de la création littéraire
Ugo Dionne	Littérature française (18 <sup>e</sup> siècle)
Gabriele Giannini	Philologie romane, Moyen Âge
Francis Gingras	Littérature française, Moyen Âge
Marie-Pascale Huglo	Création littéraire, littérature québécoise
Martine-Emmanuelle Lapointe	Littérature québécoise, filiations intellectuelles
Karim Larose	Poésie québécoise, poétique historique
Jean-Marc Larrue	Théâtre québécois (20 <sup>e</sup> siècle)
Claire Legendre	Création littéraire (20 <sup>e</sup> siècle)
Pierre Lyraud	Littérature française (17 <sup>e</sup> siècle), littérature et philosophie
Catherine Mavrikakis	Création littéraire, littérature québécoise
Sophie Ménard	Littérature française (19 <sup>e</sup> siècle)
Alex Noël	Littérature québécoise (20 <sup>e</sup> siècle), roman
Andrea Oberhuber	Littérature française (19 <sup>e</sup> -21 <sup>e</sup> siècles), écriture des femmes, photolittérature
Emeline Pierre	Littératures francophones, Caraïbes

Josias Semujanga	Littératures francophones, théories transculturelles
Judith Sribnai	Littérature française (17 <sup>e</sup> siècle)
Mélessande Tomcik	Littérature latine classique, poésie
Stéphane Vachon	Littérature française (19 <sup>e</sup> siècle), Honoré de Balzac
Alicia Viaud	Littérature française (16 <sup>e</sup> siècle), Renaissance
Marcello Vitali-Rosati	Culture numérique, littérature et philosophie
Wesley Bernabé	Roman, sociocritique

### Votre association étudiante

- 1<sup>er</sup> cycle et cycles supérieurs  
[AELLFUM](#)  
 Le Soulier de satin, pavillon Lionel-Groulx, local C-8019  
 Instagram – [aellfum udem](#)

### **Le saviez-vous?**

L’AELLFUM offre le café gratuit à ses membres. Suffit de passer au local C-8019! De plus, la fréquentation du Soulier de satin est l’une des meilleures façons d’entrer en contact avec d’autres étudiants et étudiantes de votre programme. L’exécutif étudiant est aussi une ressource précieuse pour tout ce qui touche à la vie étudiante et départementale.

### Réseaux sociaux

Pour rester au fait des événements, nouvelles et concours de bourses, nous vous encourageons fortement à suivre le Département des littératures de langue française sur les médias sociaux :

- Facebook – [Département des littératures de langue française](#)
- Instagram – [dllf udem](#)

## PERSONNES RESSOURCES

### Technicien.nes en gestion des dossiers étudiants (TGDE)

Les TGDE sont parmi les personnes ressources les plus importantes pour la gestion de votre dossier. Ils peuvent répondre aux questions d’ordre technique auxquelles vous ne trouveriez pas réponse, ainsi qu’aux différentes demandes que vous pourriez avoir à faire (abandon de cours, absence à un examen, inscription à un cours, etc.). Au Département des littératures de langue française, votre TGDE de 1<sup>er</sup> cycle est [Lisane Breton](#).

### Responsable de programme (1<sup>er</sup> cycle)

Le ou la responsable de programme a pour mission de coordonner le cheminement académique des étudiants et étudiantes dans les programmes de 1<sup>er</sup> cycle, de l’admission à l’émission du diplôme. Il ou elle veille à l’application des directives administratives facultaires, spécifiques aux études de 1<sup>er</sup> cycle. Il est aussi le représentant du corps professoral auprès des étudiants de 1<sup>er</sup> cycle. Au Département des littératures de langue française, votre responsable de programme est [Andrea Oberhuber](#).

### Conseiller ou conseillère à la réussite étudiante

Le conseiller ou la conseillère à la réussite étudiante vient en aide aux étudiants et étudiantes éprouvant des difficultés académiques ou personnelles, en les écoutant et en leur suggérant des ressources ou des services pour répondre à leurs besoins. Il ou elle est également la personne ressource pour le parcours RECI. Au Département des littératures de langue française, votre conseillère à la réussite étudiante est [Laure Sarah Ethier](#).

### Bibliothécaire

Votre bibliothécaire attitrée en Littérature est [Émilie Dalpé](#). N'hésitez pas à la contacter pour obtenir de l'aide dans vos recherches.

## INFORMATIONS UTILES ET REPÈRES

### Normes de communication

Lorsque vous communiquez avec le corps professoral ou le personnel administratif de votre département, veuillez :

1. Vous identifier (étudiant·e du cours X, étudiant·e du baccalauréat en littératures de langue française, etc)
2. Signer votre nom
3. Inclure votre matricule dans le courriel ou dans l'objet du message
4. Rédiger le courriel à partir de votre adresse courriel institutionnelle (@umontreal.ca).



#### **Important**

Votre [adresse courriel institutionnelle](#) est **la seule** adresse utilisée par l'Université (professeurs, faculté, département, services, administration) pour communiquer avec vous. Il est donc de votre responsabilité de consulter régulièrement vos courriels, sans quoi vous risquez de ne pas recevoir certaines informations indispensables.

### Semaine d'accueil

Organisée par le Service à la vie étudiante, la [Semaine d'accueil](#) permet à chacune et chacun de se familiariser avec son nouvel environnement d'études, de faire de nouvelles rencontres et de découvrir les ressources et les outils à sa disposition grâce à une panoplie d'activités sur le campus.

### Dates importantes<sup>3</sup> – Trimestre d'hiver 2025

8 janvier – Début des cours

23 janvier – Dernier jour pour modifier son horaire ou annuler un cours sans frais

Du 3 au 9 mars – Semaine d'activités libres

14 mars – Dernier jour pour abandonner un cours avec frais

30 avril – Fin du trimestre

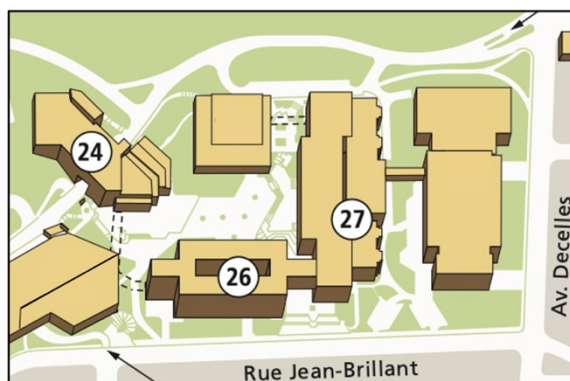
<sup>3</sup> N'hésitez pas à consulter la page des [calendriers universitaires du Bureau de registraire](#). L'inscription, la modification et l'abandon de cours se font tous via votre [Centre étudiant](#).

## Dates importantes – Trimestre d'été 2025

1<sup>er</sup> mai – Début des cours  
9 mai – Dernier jour pour modifier l'horaire sans frais (session intensive)  
16 mai – Dernier jour pour modifier l'horaire sans frais (session régulière)  
6 juin – Dernier jour pour abandonner un cours avec frais (session intensive)  
23 juin – Fin du trimestre (session intensive)  
11 juillet – Dernier jour pour abandonner un cours avec frais (session régulière)  
15 août – Fin du trimestre (session régulière)

### Pour vous repérer !

- 24 La Bibliothèque des lettres et sciences humaines (la BLSH)
- 26 Pavillon Lionel-Groulx (le Département des littératures de langue française est au 6<sup>e</sup> étage)
- 27 3200 Jean-Brillant (les salles de cours)



### Des plateformes indispensables

- **Le Centre étudiant** : Le [Centre étudiant](#) est votre espace web sécurisé et unique réunissant vos données d'études et vous permettant d'effectuer les opérations liées à votre cheminement universitaire : inscription aux cours, abandon de cours, reprise de cours, etc.
- **StudiUM** : [StudiUM](#) est un environnement numérique d'enseignement et d'apprentissage de l'Université de Montréal. Vous y retrouverez du contenu relatif à vos cours, des groupes de discussion, des annonces, des quiz, des examens en ligne, etc.

### Carte étudiante

La Carte UdeM est votre pièce d'identité unique à l'Université de Montréal. Elle permet l'accès à une foule de services et de privilèges.

Pour obtenir votre carte, vous devez rassembler différentes pièces numériques (en .jpg ou .png) :

- Une photo récente
- Votre signature numérisée
- Votre pièce d'identité valide

Ensuite, rendez-vous sur le [site du registraire](#) !





## Carte opus à tarif réduit pour les étudiants



Si vous êtes inscrit ou inscrite à temps plein à l'université, vous pouvez bénéficier d'un tarif réduit sur les transports en commun de la Société de transport de Montréal (STM), ainsi que sur les transports d'autres organismes membres du Réseau de transport de la région de Montréal (RTM).

Pour bénéficier du tarif réduit, vous devez vous [procurer une carte OPUS avec photo](#) sur laquelle vous pourrez charger des titres à tarif réduit.

## Logement

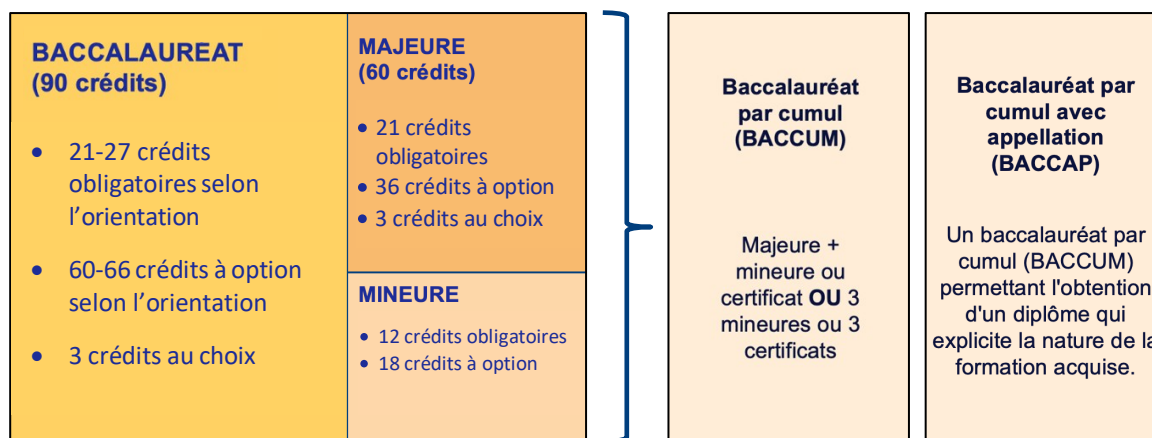
Que ce soit dans les résidences universitaires ou dans un logement hors campus, en colocation ou en solo, les possibilités sont nombreuses pour dénicher le logement de vos rêves à Montréal. Voici quelques liens utiles pour vous y retrouver :

- [Trouver un logement à Montréal : guide et astuces](#)
- [Conseils pratiques pour une recherche efficace de logement étudiant](#)
- [Petit guide du logement étudiant: ressources et information](#)

## Location de casier

Pour 12 \$ par trimestres, vous pouvez [louer un casier](#) au pavillon de votre choix. Faites vites, les places sont limitées !

## PROGRAMMES DE 1 CYCLE EN LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE ET PARCOURS



\* Voir p. 9 pour les types de cours (obligatoires, à option, au choix)

## Programmes interdisciplinaires auxquels participe le Département des littératures de langue française

- Mineure en études québécoises



- Baccalauréat bidisciplinaire en littératures de langue française et linguistique<sup>4</sup>
- Baccalauréat bidisciplinaire en littératures de langue française et philosophie
- Baccalauréat bidisciplinaire en littératures de langues anglaise et française
- Baccalauréat bidisciplinaire en écriture de scénario et création littéraire
- Baccalauréat par cumul avec appellation (BACCAP) « Cultures, sociétés et religions »

### Séjours d'étude à l'étranger



Vous aimeriez effectuer un [séjour d'études](#) d'un trimestre ou d'une année à l'étranger? L'Université de Montréal possède des partenariats avec plus d'une centaine d'établissements à travers le monde.

Tout en demeurant inscrit à l'UdeM et en y acquittant vos droits de scolarité, vous pourrez étudier à l'université de votre choix et profiter de toutes les richesses que peut offrir l'immersion dans une culture et un pays étranger. Au Département des littératures de langue française, la personne responsable des échanges étudiants est [Gabriele Giannini](#).

Quelques conditions à respecter :




- Avoir complété, au moment du départ, un minimum de 24 crédits dans son programme d'études
- Être inscrit dans un programme de 2 ans et plus (majeure ou baccalauréat)
- Obtenir l'approbation de son unité
- Avoir une maîtrise suffisante de la langue d'enseignement de l'établissement d'accueil
- Avoir un bon dossier scolaire

Vous pourriez également bénéficier d'une [bourse de mobilité](#) en vue de ce séjour.

## LES COURS ET L'INSCRIPTION

### Les sigles de cours

Les cours ont des sigles composés de trois lettres et de quatre chiffres (ex. : FRA 1000). Les lettres indiquent la discipline enseignée et le premier chiffre signifie l'année d'études durant laquelle il est recommandé de suivre le cours. Par exemple, il n'est pas avisé de prendre un cours de 2<sup>e</sup> année (de niveau 2000) lors de sa 1<sup>re</sup> année d'étude.

- Niveau FRA 1000  Cours d'introduction
  - Fondement
- Niveau FRA 2000  Cours avec thématique spécifique
  - Approfondissement
- Niveau FRA 3000  Cours spécialisés, format séminaire
  - Spécialisation

<sup>4</sup> Le programme spécialisé bidisciplinaire comporte des cours totalisant 90 crédits ou plus. Le contenu relève à parts égales de deux disciplines ou de deux champs d'études. Chacune des parties est habituellement constituée d'au moins 42 crédits spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option.

## Quelques principes essentiels pour bien choisir ses cours

- Prendre le FRA 1000 – Approche des études littéraires, dès la première session ou la première année d'étude.
- Terminer vos cours de niveau 1000 le plus rapidement possible.
- N'hésitez pas à demander de l'aide auprès de votre TGDE, [Lisane Breton](#) ainsi qu'à [Andrea Oberhuber](#), responsable de 1<sup>er</sup> cycle si vous avez des questions sur votre cheminement académique.
- Respecter la gradation des cours : 1000 → 2000 → 3000

## Les types de cours

- Cours obligatoire : Le cours obligatoire est imposé aux étudiantes et étudiants inscrits à un programme. Au baccalauréat et à la majeure en littérature de langue française, les cours obligatoires diffèrent d'une orientation à l'autre. Cependant, les cours FRA 1000 – Approche des études littéraires, FRA 1005 – Analyse de textes, FRA 1009 – Grammaire du français et FRA 1027 – Histoire de la littérature, sont les cours obligatoires du tronc commun (Blocs A).
- Cours au choix : Le cours au choix (Bloc Z) est choisi par l'étudiante ou l'étudiant régulier dans l'ensemble des cours offerts par l'Université, à l'exception des cours FRA. La Faculté peut toutefois imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis à ce titre par l'étudiante ou l'étudiant.

Attention ! Afin d'éviter un retard dans votre diplomation, il est de votre responsabilité de prendre un cours dans le Bloc Z. Ceci s'applique aux programmes de baccalauréat, de majeure et de mineur.

- Cours à option : Le cours à option n'est ni un cours obligatoire, ni un cours au choix. L'étudiante ou l'étudiant régulier choisi parmi un grand nombre de cours faisant partie de blocs structurés<sup>5</sup>.

## Les blocs de cours

Le bloc de cours est un regroupement de cours en fonction de leur caractère obligatoire, au choix ou à option. Il correspond aussi à une thématique ou à un cheminement dans un programme. L'étudiante ou l'étudiant s'inscrit à des cours totalisant un nombre déterminé de crédits de chacun des blocs.


Ex :

<b>Bloc 83B Introduction aux littératures modernes et contemporaines</b>		Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.
<b>FRA 1120 Introduction aux modernités</b>	Horaires de jour et de soir	3.0 Crédits
Étude des textes modernes et contemporains appartenant à différents genres, du XIX <sup>e</sup> siècle aux formes les plus actuelles de la littérature.		
<b>FRA 1130 Introduction à la littérature québécoise</b>		3.0 Crédits
Réflexions générales sur la littérature québécoise. Son histoire. Analyse de ses textes les plus classiques.		
<b>FRA 1140 Introduction à la francophonie</b>	Horaires de jour	3.0 Crédits
Panorama des littératures francophones : implantation géographique de la langue française, courants marquants liés à différents espaces culturels, questions spécifiques d'histoire littéraire.		
<b>FRA 1161 Histoire du théâtre 18<sup>e</sup> - 21<sup>e</sup> siècles</b>	Horaires de jour	3.0 Crédits
Étude de l'évolution des pratiques dramaturgiques et scéniques du théâtre occidental du XVIII <sup>e</sup> au XXI <sup>e</sup> siècle.		

<sup>5</sup> Voir le [site de l'admission](#) pour la liste complète des cours à option disponibles pour votre programme d'étude.

## Les crédits universitaires

Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge normale de travail exigée d'un étudiant ou d'une étudiante pour atteindre les objectifs d'un cours. Un cours comporte un nombre spécifique de crédits. Un crédit représente le nombre d'heures de présence en classe. À cela s'ajoute le temps requis pour les travaux et la révision.

- 1 crédit = 15 heures de cours par trimestre (15 semaines)
  - Chaque cours compte 3 crédits, soit :
    - 3 heures de cours par semaine X 15 semaines = 45 heures de cours par trimestre
    - Au moins six heures de travail individuel en dehors des heures de classe par semaine X 15 semaines = 90 heures de travail individuel par trimestre
-  Pour un total de **135 heures de travail par trimestre par cours**
- Charge habituelle de cours : 5 cours par trimestre (15 heures de cours par semaine) + (30 heures de travail individuel) = **45 heures de travail par semaine pour 5 cours**

## Statut d'étude

Pour être considéré.e à temps plein, vous devez vous inscrire à un minimum de 12 crédits. À moins de 12 crédits, vous serez considéré.e à temps partiel, sauf exception. Prenez note qu'être inscrit.e à temps partiel peut entraîner des conséquences en matière de prêts et bourses, d'accès aux résidences, d'immigration et du temps nécessaire pour terminer votre programme.

## S'inscrire à un cours

L'inscription se fait dans le [Centre étudiant](#). C'est la démarche qui consiste à choisir des cours pour former l'horaire du trimestre, selon la structure du programme ou la grille de cheminement type. Les formalités d'inscription aux cours doivent être effectuées dans les délais prescrits. Les périodes d'inscription varient en fonction de votre statut, du cycle d'études et du programme. Au 1<sup>er</sup> cycle, les périodes d'inscription sont affichées dans votre [Centre étudiant](#).

## Paielement des droits de scolarité

Afin d'éviter les frais d'intérêts et le blocage de l'inscription, il est primordial d'acquitter le total de la facture avant la date d'échéance de paiement.

Lorsque votre facture sera disponible dans le [Centre étudiant](#), vous recevrez un avis à votre adresse courriel institutionnelle. [Le paiement](#) doit inclure votre matricule étudiant, que vous pouvez retrouver sous « Données personnelles » du Centre étudiant ou dans votre avis de facturation. Un solde impayé à la fin du trimestre entraîne automatiquement une désinscription des trimestres suivants.

### **Dates limites de paiement par trimestre**

TRIMESTRE	DATE LIMITE
Été	15 juin
Automne	15 octobre
Hiver	15 février

## LES EXAMENS ET LES TRAVAUX

### Normes de succès – Programme

Pour obtenir son diplôme, l'étudiante ou l'étudiant doit respecter certains critères :

- Réussir tous les cours requis du programme, soit tous les cours obligatoires, les cours à option et les cours au choix, de manière à obtenir le minimum des crédits requis pour chacun des blocs.
- Atteindre le nombre de crédits requis par le programme.
- Obtenir une moyenne d'au moins 2,0/4,3. L'étudiante ou l'étudiant dont la moyenne est inférieure à 2,0 durant son parcours sera mis en [probation](#) (v. 14.3).

### Système de notation au Département des littératures de langue française

LETTRES	POINTS /4,3	POURCENTAGE
A+	4,3	90 et +
A	4,0	85 - 89
A-	3,7	80 - 84
B+	3,3	77 - 79
B	3,0	73 - 76
B-	2,7	70 - 72
C+	2,3	65 - 69
C	2,0	60 - 64
C-	1,7	57 - 59
D+	1,3	54 - 56
D	1,0	50 - 53
E	0,5	35 - 49
F	0,0	0 - 34

**Note de passage dans un programme : 2,0/4,3<sup>6</sup>**

**Note de passage dans un cours : D (60%)<sup>7</sup>**

### Demander une révision de note

Vous avez quatorze jours suivant l'émission de votre relevé de notes pour faire une [demande écrite de révision de votre évaluation](#).

### Reprise d'un cours échoué

Tout cours obligatoire échoué doit être repris et réussi pour satisfaire à la structure du programme. Des exceptions peuvent s'appliquer, comme dans le cas d'un étudiant ou d'une étudiante en probation. La personne qui subit un échec à la reprise du cours échoué est exclue du programme auquel elle est inscrite. Veuillez communiquer avec [votre TGDE](#) pour toute question.

<sup>6</sup> Sans quoi vous serez mis en probation.

<sup>7</sup> Dans les programmes de baccalauréat, 2 notes entre 50 et 60% sont tolérées pour l'ensemble du programme.

### Reprise d'un cours réussi

La personne qui désire reprendre un cours réussi doit remplir le formulaire électronique disponible dans son [Centre étudiant](#), avec motif à l'appui. Certaines conditions s'appliquent.

### Plagiat

Selon le [Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude concernant les étudiants du premier cycle](#), tout plagiat, toute fraude, copie, ainsi que toute tentative de commettre ces actes ou toute participation à ces actes à l'occasion d'un examen ou d'un travail peut entraîner de sérieuses conséquences et même dans certains cas, aller jusqu'à l'exclusion du programme.

À l'Université de Montréal, des ressources sont mises à votre disposition pour mieux comprendre et éviter le plagiat :

- Le site [Intégrité, fraude et plagiat](#)
- Le [Guide explicatif](#) du Bureau des droits étudiants.

### Absence à un examen

La personne étudiante doit motiver, par le biais du formulaire électronique approprié sur le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'elle est en mesure de constater qu'elle ne pourra être présente à une évaluation, au plus tard dans les sept jours suivant l'absence.

Une fois par trimestre, pour une absence de courte durée, soit au plus trois jours consécutifs, la personne peut justifier une absence à une évaluation sur la base d'une déclaration sur l'honneur. Pour toute autre absence survenant au cours du même trimestre, ainsi que pour toute absence à un examen différé, elle doit fournir des documents justificatifs.

Le doyen détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

**Le Département des littératures de langue française  
souhaite bon succès à toutes et à tous!**